

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 26 novembre 2010

Procès-verbal

Présents M. BRZAKALA Pierre, Président,
ACHIBANE Laïla, BALBOURG Pablo, BAUDON Roger, BAUMANS Gaëlle
BLANCHY Mathis, BREPOELS Mathias, CERESSETTI Sara, DANDOIS Anna-Lyne,
DELOYER Thomas, DENOEL Clothilde, DEWERIXHAS Nicolas, DRION Romain,
GABRIELE Anthony, GEORIS Quentin, GREGOIRE Léa, HAMIDOUCHE Mégane,
HUET Vincent, JEHAY Robin, JONAS Gaëlle, PERSEO Mélodie, VANDEGAAR
Wendy, VONECHE Florian, WEBER Cyrielle.
Melle DROOGHAAG Isabelle, Secrétaire.

Excusés BUGNI Rémy, LAURENT Lise

Monsieur l'Echevin déclare la séance du conseil communal des enfants ouverte à 19h10'.

1) Lecture du Procès-verbal de la séance d'installation du 22 octobre 2010

Les enfants du Conseil lisent, à tour de rôle, le procès-verbal de la séance d'installation du 22 octobre 2010. Monsieur l'échevin informe les petits conseillers que ce procès-verbal constitue un écrit de tout ce qui a été dit lors de la précédente séance et que celui-ci peut être modifié car il s'agit d'une proposition et qu'il n'est nullement définitif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents. Cependant, Monsieur BRZAKALA souhaite que la phrase « les 14 nouveaux petits conseillers prêtent serment individuellement » soit remplacée par « les 14 nouveaux petits conseillers font individuellement la promesse ». La secrétaire en prend acte et le procès-verbal sera corrigé et transmis aux conseillers avec la prochaine convocation.

2) Suivi des projets en cours

Monsieur BRZAKALA informe les petits conseillers que deux projets qui ont été entrepris par leurs prédécesseurs doivent encore être finalisés, à savoir la méga canette réalisée avec des canettes vides qui doit encore être assemblée ainsi que le jardin didactique qui doit être mis en place.

Vincent demande ce qu'est un jardin didactique, Monsieur l'échevin lui explique qu'il s'agit d'un jardin où l'on peut apprendre, qui permettra d'observer la faune et la flore et de comprendre comment la nature se décline. Il explique que celui-ci est localisé rue Sur les Keyeux, derrière le centre culturel, sur un ancien terrain de football et que chaque école, tous réseaux confondus, y aura son lopin de terre où elle pourra y cultiver ce qu'elle désire.

Monsieur l'échevin explique que la technique pour cultiver au mieux un jardin, est d'abord de retourner la terre, de casser les mottes, que l'on appelle le labourage afin de permettre aux racines de rentrer dans le sol et puis de semer. Il explique également que le concept du jardin didactique est de respecter l'équilibre de la nature en utilisant des produits naturels et en permettant aux insectes (telle la coccinelle) de faire leur travail de préservation en détruisant les autres insectes néfastes aux cultures.

Il informe également les petits conseillers que ce jardin sera doté d'un local qui permettra d'observer la nature, d'une éolienne afin de produire naturellement de l'électricité et d'une pompe à chaleur que le conseil communal devra réaliser lui-même.

Monsieur BRZAKALA fait un tour de table afin de connaître les légumes préférés des petits conseillers.

3) Choix des thèmes à discuter

Ce point sera reporté à une prochaine séance

4) Divers

Monsieur l'échevin informe que la prochaine séance du conseil communal des enfants aura lieu le 17 décembre prochain à 19 heures

La séance est levée à 20 heures 45'.

* * *

*